

Les registres de langue

REGISTRES DE LANGUE : variations langagières liées aux locuteurs, aux destinataires et aux situations d'énonciation

Registre courant

Correspond à la langue **quotidienne** d'un locuteur, quand il s'adresse à quelqu'un qu'il connaît peu ou pas

Propos simples, clairs, correspondent à un usage normé de la langue avec des tournures syntaxiques simples

Ce registre **refuse l'emploi de termes trop familiers** ou au contraire **trop recherchés**

Registre familier

Utilisé quand le locuteur se trouve dans une **situation d'énonciation libre de toute contrainte**, quand il s'adresse à des personnes très proches ou sous le coup de la colère

Ce registre est surtout utilisé à l'**oral**

Certains phonèmes ou syllabes sont **pas toujours prononcés** (ex : t'donner)

Le lexique est celui réservé à un usage oral, il peut être **argotique** ou **grossier**

En termes de syntaxe, certaines simplifications sont faites :

- suppression d'un élément de la négation (ex : il a pas fait)
- non-inversion du sujet dans les phrases interrogatives (ex : t'es partante ?)
- utilisation de propositions juxtaposées plutôt que subordonnées ou de certains traits caractéristiques (segmentation) (ex : elle lui dit, elle veut faire ça)

Registre soutenu

Utilisé en situation formelle, quand le locuteur s'adresse à une personne qu'il ne connaît pas ou qu'il connaît peu, il relève d'une **grande maîtrise de la langue**

Relève d'une **communication non spontanée** et nécessite des choix de langage ou d'expression précis, souvent calqués sur ceux de la langue écrite

On reconnaît le registre soutenu à l'emploi :

- de termes recherchés
- de tournures syntaxiques complexes (ex : il lui aurait fallu qu'il lui donnât de l'espoir)